Procès-Verbal Conseil municipal du mardi 23 décembre 2025 à 18h00

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 23 décembre, à 18h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. François ROUVEYROL, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : jeudi 18 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 4

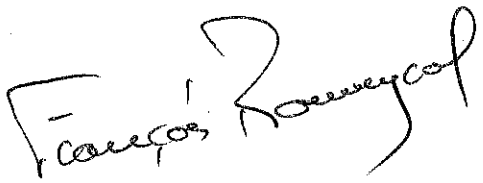
Présents : Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 18h00 et remercie les élus présents au nombre de quatre. La condition de quorum n'est pas respectée.
Le Conseil ne peut donc valablement se tenir et doit être reporté.

Rémy MONET demande la date du prochain Conseil. Le Maire informe que la date du lundi 29 décembre à 18h est retenue.
Remy lui répond que « Ce sont des dates pour faire chier le monde » à 2 reprises.
Le Maire refuse d'être à nouveau insulté.
Rémy affirme qu'il ne l'insulte pas et, à 2 reprises, réitère que « ce sont des dates qui font chier ».
Il conclut, « Le Maire, c'est un mauvais manager ».

Le Conseil municipal est clos à 18h07.

Le Maire, président du Conseil



François ROUVEYROL